



N° 36
Décembre 2023

Nom de l'organisation:
USR CGT 37
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 38 53 81
uscgt37@orange.fr

Édité par l'Union Syndicale
des Retraités CGT
d'Indre et Loire
Directrice de publication:
Isabelle DAVID
N° ISSN : 2275-4261

SOMMAIRE

- Page 1 :** Editorial.
- Page 2 :** Les actions
Les brèves
- Page 3 :** Marges records dans
le monde l'agroalimentaire.
- Page 4 :** Liberté, j'écris ton
non !
- Page 5 :** Pour une paix juste
et durable entre Israël et La
Palestine !
Non au pillage de l'épargne
populaire : le livret A ne doit
pas financer la guerre !
- Page 6 :** Sport/Culture/Loisirs
Nouvelle collection de l'IHS
CGT
- Page 7 :** Sport/Culture/Loisirs
The old oak—Ken Loach
- Pages 8 :** Sport/culture/Loisirs
- L'Enragé
 - Le pourquoi du comment ?

Découvrez le site
de l'Union Confédérale des
Retraités CGT :
<http://www.ucr.cgt.fr/>

Et le site de l'Union
Départementale CGT 37:
<http://www.ud37.cgt.fr/>

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Isabelle DAVID
Secrétaire générale de l'USR CGT 37

Les raisons de la colère !

L'augmentation des retraites et pensions est la revendication première pour la majorité des retraités. En 2023, 50% des 17,3 millions de retraités ont des revenus inférieurs au SMIC et 27% des retraités perçoivent une retraite inférieure à 1000 € brut par mois dont 74% des femmes.

Et cette situation ne va pas s'améliorer puisque l'annonce de la revalorisation des retraites AGIRC-ARRCO de 4,9% au 1^{er} novembre 2023 et de 5,3% de celles du régime général au 1^{er} janvier 2024, ne prend pas en compte l'évolution de l'indice des prix à la consommation qui, en août 2023, s'élevait déjà à 5,7%. De plus, cet indice ne représente pas la réalité pour les retraités les plus modestes. En juillet 2023, les prix des produits alimentaires s'élevaient de +12,7 % par rapport à l'année dernière. Ils ont augmenté de 24,8 % depuis début 2019. Les prix de l'énergie ont augmenté de 40,6 % depuis début 2019.

Compte-tenu des pertes cumulées depuis le 1^{er} janvier 2017, nos retraites ont perdu environ 10 % et le décalage est encore supérieur par rapport au Smic ou au salaire mensuel de base. La revendication CGT « Pas une retraite en dessous du SMIC CGT », soit 2000 € brut mensuels, ainsi que celle exigeant le retour à l'indexation des retraites sur l'évolution du salaire moyen prend tout son sens pour permettre aux retraités de vivre dignement. Pour y parvenir, la CGT exige une revalorisation minimale immédiate de 10% des retraites de base et complémentaire.

Et ce ne sera qu'un acompte ! Ceci est légitime lorsque dans le même temps, le gouvernement trouve 413 milliards pour sa loi de programmation militaire. L'URSSAF évalue à 73,7 milliards d'euros les allègements de cotisations sociales patronales en 2022 et tout ça sans contreparties. Pour le premier semestre 2023, 38 des 40 grands actionnaires cotés à la Bourse de Paris ont déjà dégagé 81 milliards d'euros de bénéfices...

L'accès aux soins et aux services publics de proximité sont aussi au cœur des préoccupations des retraités. La casse de notre système de santé a des conséquences dramatiques. Le nombre de personnes souffrant d'une affection longue durée (ALD) sans médecin traitant atteint les 800 000 en 2023 contre 510 000 fin 2018. Nous connaissons une pénurie, sans précédent, de médecins, que ce soit en ruralité ou en zone urbaine, ce qui entraîne le renoncement aux soins pour 16 millions de personnes chaque année. Face à cette situation, la CGT propose la création de centres de santé publics avec des professionnels salariés. Il faut revenir à des services publics de qualité et de proximité. Par ailleurs, qu'en est-il de cette loi de programmation « grand âge », promise par le gouvernement depuis trop longtemps, alors que les besoins sont immenses tant pour le maintien à domicile que pour un accueil digne en EPHAD ? Avec la CGT, exigeons le financement de la perte d'autonomie par l'assurance maladie. Il faut gagner une Sécurité sociale intégrale !

Les guerres, dans le monde et en Europe, semant misère et désolation parmi les populations civiles sont, pour nous tous, des sources d'anxiété. Fidèle à ses valeurs internationalistes et pacifiques, la CGT condamne ces crimes contre l'humanité. Depuis le début de la guerre Israélo-Palestinienne, la CGT s'inscrit dans les initiatives de rassemblement les plus larges pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et la réouverture d'un processus de paix durable sur la base des résolutions de l'ONU.

Cette montée des conflits s'accompagne d'une progression de l'extrême droite à l'échelle mondiale (tout dernièrement en Argentine, aux Pays-Bas). Dans son intervention lors du 12^{ème} congrès de l'UCR CGT qui s'est tenu du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023 à St Malo, Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, a rappelé que « les idées de l'extrême droite n'ont pas leur place à la CGT. La CGT refusera toujours de banaliser les héritiers de ceux qui ont déporté Henri Krasucki, Georges Séguy, Martha Desrumaux et des millions d'autres ». La CGT n'a de cesse de lutter contre les racismes, l'antisémitisme et l'islamophobie et les stratégies de récupération et de division qui profitent à l'extrême droite.

2023 s'achève avec la grande euromanifestation appelée par la Confédération Européenne des Syndicats (poussée par la CGT) à Bruxelles le 12 décembre : Ensemble contre l'austérité, pour nos salaires et nos retraites, l'investissement public, l'égalité entre les femmes et les hommes en France et en Europe.

2024 approche. En 2024, ne lâchons rien sur nos revendications et nos libertés. Faisons vivre nos valeurs. C'est par la mobilisation et l'action que nous gagnerons !
"La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat." (Henri Krasucki)

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Les actions

Isabelle DAVID



Ce mardi 24 octobre 2023, le groupe des 9 organisations de retraités appelle à la mobilisation à travers toute la France.

Leur demande principale : Dans un contexte d'inflation, une hausse de 10% des pensions tout de suite, à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d'achat. 90 rassemblements ont eu lieu dans toute la France. A Tours, environ 200 retraités ont manifesté pour une exigence cette revalorisation. Le cortège est parti de la place Jean Jaurès pour rejoindre la préfecture où des prises de parole se sont succédées. Les pétitions recueillies dans le cadre des diffusions sur les marchés ou dans les lieux publics ont été remises au préfet.

Le jeudi 16 novembre 2023, salariés, retraités, usagers, toutes et tous concernés et mobilisés par la défense de l'Hôpital public.

Stop à la dégradation des conditions de travail, des prises en charge des patients et de l'accès aux soins ! La manifestation a rassemblé 200 personnes à Tours. Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, présente au Palais des congrès le Vinci où se tenait le 45ème Congrès de la Fédération CGT des Cheminots, est venue soutenir la manifestation. Cette dernière a pris la parole pendant plusieurs minutes pour féliciter les personnes mobilisées avant de « réclamer un plan d'urgence pour l'hôpital public ».



Israël Palestine : pour une paix juste et durable. Samedi 18 novembre 2023, cinquième appel pour un rassemblement place Jean-Jaurès à Tours.

Depuis le début de la guerre, la CGT s'inscrit dans les initiatives de rassemblement les plus larges pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et la réouverture d'un processus de paix durable, en Israël et en Palestine, sur la base des résolutions de l'ONU.



Les brèves

Hervé RIGAUT

Octobre 2023

- 02. Grève à l'hôpital Clocheville SUD, CGT et FO
- Mobilisation des salariés d'Arait (Air Liquide) contre 50 licenciements
- 05. Nadège Arnaut présidente du Conseil Départemental
- 09. Manif pro Israélienne à Tours
- 13. Manif européenne contre l'austérité et pour l'égalité. 1500 à Tours. Violences policières au Lycée Balzac.
- 16. Tours : 400 manifestants en solidarité avec les victimes de l'attentat d'Arras
- 18. Statistiques délinquance en baisse depuis le début de l'année
- 20. Le préfet Latron interdit la manif de soutien au peuple palestinien jugé comme « une atteinte à la dignité humaine » . Karim Nezar devient président du Medef 37
- 24. 250 à la manif des travailleurs retraités à Tours
- Déploiement de 100 policiers dans les quartiers de Tours contre le trafic de drogue. 127 grammes de résine saisis.
- Fondettes : déploiement de gendarmes en prévention des cambriolages
- 27. Le préfet interdit à nouveau une manifestation de soutien au peuple Palestinien
- 28. Chiffres records pour Fil Bleu Tours en septembre : 4 millions de voyages

Novembre 2023

- 04. 400 manifestants pour la Palestine à Tours
- 06. 80 % des EHPAD de la Région se déclarent en difficulté financière
- 08. Amboise : un militant du FN réélu à la tête du Lions Club
- 09. SKF va toucher 6 millions de l'État pour « transition électrique et décarbonation »
- 10. Naos groupe (hôtels Hilton Tours) en redressement judiciaire
- 11. Rassemblement pacifiste avec prises de parole devant le palais de justice
- Manif à Tours pour le logement des sans abri.
- Manif aux flambeaux (extrême droite) à Tours. Le Préfet déclare ne pas avoir été informé
- 12. Rassemblement contre l'antisémitisme à Tours 1 000 selon la NR
- 14. Tours : Congrès de la fédération CGT des cheminots
- 16. Manif santé à Tours en présence de Sophie Binet
- 20. Contrat de plan Etat Région, 510 millions pour les transports collectifs
- 21. Monts : Récipharm annonce la fermeture de son site (300 salariés) en 2025 et s'engage à rembourser 15 millions à l'État
- 23. Les Restos du cœur, débordés, annoncent devoir refuser 25 % des demandeurs d'aide
- 30. Amboise : Antennes Jaybeam, nouveau plan de licenciements



Si les coûts de production ont augmenté du fait de l'inflation, ils ne justifient pas la totalité de la hausse des prix dans les rayons de nos supermarchés.

En effet, les grands groupes de l'industrie agro-alimentaire comme Danone, Nestlé, Mondelez, Unilever, Coca Cola et Pepsi profitent de la période pour augmenter fortement leurs marges et faire des profits records sur le dos des travailleurs !

En pleine inflation, les marges records de l'agroalimentaire.

Malgré les demandes à répétition de Bruno Le Maire, les patrons continuent à s'en mettre plein les poches. Le secteur a vu ses marges brutes atteindre un niveau record de 48,5% au deuxième trimestre 2023 (Source : Alternatives économiques). C'est un niveau historique car il faut remonter à 1994 pour trouver de tels profits. Si les prix à la production ont bel et bien baissé, ils nous permettent de comprendre pourquoi le CAC40 se porte si bien !

Pendant que le patronat se gave, ce sont les travailleurs qui en paient le prix fort.

La fusée a plusieurs étages car, non seulement il y a les grands groupes qui se gavent, mais les patrons sont loin de se plaindre. C'est tout le grand patronat qui, en plus d'exploiter les travailleurs, les extorquent, en profitant de leur position de quasi-monopole. En effet, le taux de marge des sociétés non financières a augmenté de 1 point 5 pour atteindre les 33,2 %.

Pourtant, la tendance des prix agricoles, depuis le pic du début 2022, s'est renversée voici maintenant un an. Ils ont diminué d'environ 8 % depuis le début 2022.

Toutefois, cette baisse des cours n'a pas conduit à enrayer la hausse des prix de l'alimentaire pour le consommateur : + 14 % entre mai 2022 et mai 2023 alors que même les prix mondiaux des céréales ont baissé de 25,3 % depuis mars 2022.

Cette hausse est due en partie à la baisse relative des prix de l'énergie qui n'a pas été répercutée dans les prix

Marges records dans le monde de l'agroalimentaire : les patrons se gavent en nous affamant

de la consommation. En conséquence, les entreprises ont leurs marges qui augmentent. Le camarade Christian Porta, délégué CGT chez Neuhauser, dit que « *ça fait des mois que nos patrons augmentent leurs marges. Pourtant, ils refusent catégoriquement d'augmenter les salaires. Concrètement, on peut à peine acheter les produits que l'on fabrique à l'usine dont les prix ont triplés.* »

La solution face à l'inflation n'est pas du côté du gouvernement comme l'a annoncé Bruno Le Maire ou Aurore Bergé qui elle « *veut subventionner les associations d'aides alimentaires* ». Voici maintenant que le gouvernement fait « *la charité* » aux pauvres !

Devant une telle inaction politique, les grands groupes augmentent d'une manière effrontée leurs prix et leurs profits et sans honte, le gouvernement épargne les patrons qui semblent être satisfaits de leur sort vu que jusqu'à maintenant, comme par hasard, on ne les entend pas... Alors que même la banque centrale ainsi que l'INSEE confirment les profits générés.

En conclusion : Cette hausse des prix ne s'applique pas non plus à la hausse des salaires. *Les salaires réels dans l'agroalimentaire ont baissé.* N'oublions pas la lutte des camarades de Vittel (Nestlé-eaux) qui sont toujours en lutte face à la restructuration de l'entreprise alors que Nestlé groupe fait un profit de 9,7 % de variation des revenus alors qu'il a une perte de -1 % de volumes vendus... le mieux est Mondeliez (Milka, petits LU...) : + 18,9 % de variation des revenus alors qu'il affiche une variation de volumes de + 1 %.

En fin de compte le résultat est une inflation alimentaire de 14 % sur un an et une baisse de la consommation alimentaire des ménages, en volume, d'environ 8 % entre début 2022 et 2023.

Force est de constater que depuis avril 2023, il a été mis en évidence que l'inflation alimentaire était désormais grassement nourrie par la hausse des profits des entreprises sans que les salaires aient une augmentation significative ! Pendant ce temps, n'oublions pas que la grande distribution, elle aussi, malgré ses promesses, a contribué à empirer la situation. Pendant qu'elle ignore les travailleurs qui la font prospérer, elle n'oublie pas de choyer ses actionnaires sur le dos des clients qui se saignent pour boucler les fins de mois !

Avec la CGT, nous demandons au gouvernement et au patronat l'augmentation des retraites et des augmentations de salaires significatives ! Pas la « Charité » !!!

LIBERTE, j'écris ton NON !

Les libertés d'expression et de manifester seraient-elles devenues des libertés sous pressions pour ne pas dire suppressions ?

Dans le cadre du conflit Israélo Palestinien des déclarations de manifestations pour un cessez le feu se sont trouvées interdites un peu partout en France dont certaines à Tours.

Le droit à manifester est pourtant un droit constitutionnel qui découle de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. D'ailleurs le conseil constitutionnel le définit comme l'un des éléments prépondérant d'une démocratie. Seul un risque avéré à l'ordre public pourrait s'opposer à son exercice ce qui n'avait pas lieu d'être pour ces manifestations interdites. Il faut souligner que toutes les manifestations autorisées sur ce sujet se sont déroulées sans incident majeur tout comme celles qui se sont tenues malgré les interdictions.

De ce fait, on peut penser qu'elles dérangent, surtout un ordre établi "mondialisé" où plutôt "occidentalisé", qui ne veut pas que ces manifestations soient l'occasion d'une opposition à l'Etat d'Israël. Un fait majeur servira à illustrer mon propos, c'est celui de la démarche initiée par la Présidente de notre assemblée nationale qui s'est spécialement rendue en Israël pour apporter au sieur Netanyahu un soutien **inconditionnel** de la France à Israël dans son droit à se défendre sans même un mot sur le non-respect des nombreuses résolutions de l'ONU à l'encontre de ce même Etat, et encore moins pour demander que cessent les abus de la colonisation, le vol des terres, des maisons, des harcèlements et arrestations arbitraires, des morts Palestiniens. Seules les horreurs (incontestables) du 7 octobre à l'encontre des civils Israéliens doivent être retenues et dénoncées. On peut légitimement s'interroger sur quel mandat elle est allée apporter ce soutien inconditionnel à l'une des parties en occultant les horreurs subies par l'autre partie durant des décennies avant, pendant et après le 7 octobre ?

Mais là, c'est permis...

Ce ne sont pas les seules "manifestations" d'un pouvoir néolibéral aux abois et qui cherche de ce fait à restreindre les libertés, l'usage répété du 49.3 à l'assemblée nationale qui interdit de ce fait tout débat sur des sujets d'importance, en est une démonstration magistrale.

On notera aussi par ailleurs, la répression brutale lors de manifestations visant à créer un climat de peur pour inciter nombre de participants à ne plus s'y rendre car rien ne doit s'opposer à la mise en œuvre des dogmes du modèle économique dont la référence est le modèle dit anglosaxon du chacun pour soi où le collectif doit disparaître au profit de la réussite individuelle. Objectif simple à comprendre, les ultras riches étant ultras minoritaires, un individu isolé pourra être cerné au besoin alors que le collectif cernerait au besoin les ultras riches...

Et si plus besoin de contrats collectifs, plus de nécessité de syndicats... La boucle est bouclée...

Pour revenir à la notion de liberté, le droit d'expression est lui-même atteint, droit consacré par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, quand autant de médias sont tenus en si peu de mains de milliardaires où trop souvent la propagande prend le pas sur l'information.

Et donc, comme dans beaucoup d'autres domaines, la lutte pour nos libertés est loin d'être finale...

Philippe SALVAT

*Sur toute chair accordée,
Sur le front de mes amis,
Sur chaque main qui se tend,
J'écris ton nom*

*Et par le pouvoir d'un mot,
Je recommence ma vie,
Je suis né pour te connaître,
Pour te nommer
Liberté*

(Extraits du poème de Paul Eluard)





Pour une paix juste et durable entre Israël et la Palestine !

Samedi 7 octobre, le Hamas a déclenché une offensive d'une violence inédite, s'en prenant à de très nombreuses cibles civiles. La CGT condamne cette escalade qui endeuille et prend pour cible des millions de civils israéliens comme palestiniens et dessert la cause palestinienne.

La CGT appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre une résolution exigeant l'arrêt immédiat de toutes les hostilités et permettant aux organisations humanitaires d'intervenir sans délai. Au-delà, il n'y aura pas de paix durable sans justice. La CGT demande l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique, seule à même de mettre fin à la terreur et à la guerre qui meurtrit cette région du monde depuis 1948. Ce processus de paix doit reposer sur le respect du droit international et des résolutions de l'ONU et sur la création d'un État de Palestine viable et souverain au côté de l'État d'Israël, l'un et l'autre régis par un fonctionnement démocratique.

La CGT adresse tout son soutien aux victimes israéliennes et palestiniennes et à leurs familles, ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elle travaille, la PGFTU (Palestine) et Koach La Ovdim (Israël).

Ce cap franchi dans le conflit israélo-palestinien a un impact déflagrateur sur tout le Proche et Moyen-Orient et mobilise au-delà les opinions publiques mondiales. La CGT appelle donc solennellement le gouvernement et le président de la République à avoir la hauteur de vue qu'exige la gravité de la crise et à adopter, comme la France a su le faire par le passé, une position rassembleuse, au plan national et international, condamnant l'agression du Hamas contre des civils qui est un crime de guerre mais, également, la violence et l'impasse de la politique du gouvernement israélien dont la défense aveugle actuelle engendre elle aussi des milliers de victimes civiles dont de très nombreux d'enfants.

Exigeons :

- **Le cessez-le feu total, immédiat et permanent !**
- **L'arrêt définitif des bombardements et des déplacements forcés de la population !**
- **La levée immédiate, complète et durable du blocus de Gaza !**
- **La protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !**

Pascal GIROLET

Non au pillage de l'épargne populaire : le livret A ne doit pas financer la guerre !

Le volet dépenses de la loi de finances 2024 est passé en force avec un nouveau 49-3. Il intègre l'adoption d'un amendement parlementaire (Renaissance, Horizon, LR) qui permet le financement de l'industrie de défense par le Livret A et le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS). **C'est un pillage scandaleux de l'épargne populaire !**

Une part des ressources collectées par les établissements bancaires distribuant les deux livrets est centralisée par la Caisse des dépôts et consignations pour financer le logement social. En novembre 2023, l'encours du livret A et du LDD s'élève à 547 milliards d'euros. **Avec 55 millions d'utilisateurs pour l'un et 25 millions pour l'autre, l'utilisation des encours du Livret A et du LDDS doit s'inscrire dans le fonctionnement d'un pôle financier public, sous contrôle notamment des usagers**

Avec plus de 4 millions de nos concitoyens sans logis ou mal logés, il y a urgence à construire et rénover ces logements sociaux ! Le livret A doit être prioritairement utilisé à cet effet et servir aux investissements des collectivités locales et aux enjeux de transition écologique.

Une part de l'encours des livrets, environ 40 % du total et représentant plus de 200 milliards d'euros disponibles, sert au financement de la création et du développement des petites et moyennes entreprises, à la transition énergétique, à la réduction de l'empreinte climatique, à l'économie sociale et solidaire, notamment par l'intermédiaire de la Banque des Territoires filiale de la CDC.

Ce projet avait déjà été envisagé dans la loi de programmation militaire, cet été, mais retoqué par le Conseil Constitutionnel. Il est de la plus grande hypocrisie d'envisager une telle manœuvre. On ne finance pas la paix en investissant dans la guerre !

Le Livret A accueille massivement la mission de service public de financer, sur du long terme (40 ans à 50 ans) le logement social mais aussi l'accessibilité bancaire à des personnes précaires dépourvues de compte bancaire.

Après la décision de gel en dessous de l'inflation du taux d'intérêt à 3% jusque 2025, c'est à nouveau un mauvais coup porté à ce placement populaire, plébiscité et reconnu pour le financement du logement social.

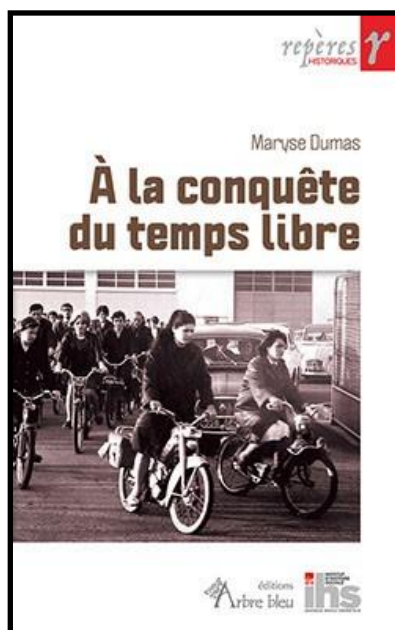
Ensemble, protestons auprès des parlementaires pour dénoncer le pillage de l'épargne populaire au profit des dépenses militaires et le financement des guerres, exigeons que l'épargne populaire finance massivement la création de logements sociaux.



Jean Louis CORVAISIER

A la conquête du temps libre

Agir pour la paix



L'Etat contre les syndicalistes ?



Pour mieux connaître l'histoire de la CGT, découvrez la nouvelle collection de l'IHS- CGT.

Elle vise à faciliter l'accès à des connaissances essentielles sur les grands thèmes d'interventions du syndicalisme. La forme est agréable.

Au prix de 9 euros chaque livre.

Les auteurs et autrices sont des syndicalistes et des historiens.

Chaque ouvrage présente une chronologie et des indications bibliographiques.

A paraître

Structures et démocratie, Combattre l'extrême droite.

Ces livres seront disponibles auprès du Collectif IHS CGT 37 et de l'UD37.

Martine Marie

Sport / Culture / Loisirs

The old oak (le vieux chêne). Merci camarade Loach.

Ken Loach (87 ans) a annoncé, que *The old oak* serait son dernier film. Il y met en scène la difficulté à construire des relations solidaires entre un groupe de réfugiés syriens tout juste arrivés et les habitants d'une petite ville minière du Nord de l'Angleterre, abandonnés à leur triste sort depuis que Margaret Thatcher a écrasé leur révolte. C'est le tenancier du Pub délabré où tout le monde se retrouve qui, puisant dans les souvenirs des traditions ouvrières locales, va être l'âme du rapprochement entre les deux communautés. Mais cela ne se fera pas sans péripéties souvent douloureuses pour ceux qui sont pris dans cette histoire qui finira, néanmoins sur une vision pleine d'espoir.

The old oak, qui fait suite à une longue série de réalisations pour la télévision et le cinéma, ne marque pas, et c'est tant mieux, de rupture avec le style propre au réalisateur. Loach se distingue, dans son inspiration, par sa manière de faire fusionner réalité quotidienne et récit ample dans lequel il adopte le parti de ses protagonistes situés dans les classes populaires (britanniques mais pas seulement). Sa capacité à créer un lien d'empathie immédiat du spectateur pour ses personnages est notable. Ses réalisations sont caractérisées par une vision particulière de la réalité dépeinte : il veille à ce que dans chaque secteur de sa mise en scène, les liens entre les acteurs soient naturels au point que certaines scènes semblent ne pas avoir été scénarisées. Plutôt que d'employer des acteurs méthodiques, il préfère le talent d'inconnus ou d'amateurs qui ont vécu l'expérience réelle de la vie des personnages qu'ils incarnent.

Sa filmographie, entamée en 1962, est impressionnante : une quarantaine de films pour le cinéma et plus d'une vingtaine pour la télévision où il eut à affronter la censure de certaines chaînes hostile à son approche engagée. Les années 1990 marquent le triomphe de Loach avec la réalisation d'une série de films populaires à thème social ou historique, acclamés par la critique : *Riff-Raff* qui traite de la réinsertion et de la sortie de prison, *Carla's Song* qui narre une histoire d'amour atypique avec pour toile de fond la réalité



politique du Nicaragua, *Ladybird* qui évoque le sort d'une mère à qui l'on retire la garde des enfants, *Land and Freedom* qui explore les traumatismes de la Guerre d'Espagne ou encore *My Name Is Joe* qui prend pour canevas le rapprochement d'un ancien alcoolique et d'une assistante sociale.

Durant les années 2000, le cinéaste continue d'explorer ses thèmes de prédilection, faisant part de son engagement politique dans diverses problématiques sociales : *Bread and Roses* dépeint les conditions de travail inacceptables des immigrés aux États-Unis. *The Navigators* fonde la chronique

de la lutte syndicale des cheminots contre la privatisation de British Rail et *It's a Free World!* dénonce l'exploitation des travailleurs sans papiers après l'ouverture des frontières européennes.

Le 28 mai 2006, Ken Loach obtient la Palme d'or du 59^e Festival de Cannes pour son film *Le Vent se lève*, sur la guerre irlandaise d'indépendance et de la guerre civile qui suit au cours des années 1920. En 2016, il est à nouveau primé à Cannes pour *Moi, Daniel Blake* qui évoque le parcours d'un menuisier au chômage en proie à la cruauté du système d'attribution des aides sociales au Royaume-Uni. En 2019, il réalise à nouveau une œuvre de fiction intitulée *Sorry We Missed You* sur l'uberisation et la précarisation du travail en Grande Bretagne.

Parallèlement à son travail de cinéaste, Loach s'engage et défend fermement ses convictions, notamment sur les droits du peuple palestinien, ce qui lui vaudra d'être exclu en 2021 du Parti travailliste en pleine dérive droite.

Pour l'ensemble de cette œuvre, dont nous nous sentons si proches, pour cette vie d'engagement sans équivalent chez nous, merci (choukrane disent les réfugiés syriens) camarade Loach !

Hervé RIGAULT

L'enragé de Sorj Chalandon

Sorj Chalandon explique pourquoi il a écrit ce livre :

"En 1977, alors que je travaillais à Libération, j'ai lu que le Centre d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer allait être fermé. Ce mot désignait en fait une colonie pénitentiaire pour mineurs. Entre ses hauts murs, où avaient d'abord été détenus des Communards, ont été " rééduqués " à partir de 1880 les petits voyous des villes, les brigands des campagnes mais aussi des cancre turbulents, des gamins abandonnés et des orphelins.

Les plus jeunes avaient 12 ans (*et ne sortaient de ce bagne qu'à leur majorité à 21 ans*). Le soir du 27 août 1934, cinquante-six gamins se sont révoltés et ont fait le mur. Tandis que les fuyards étaient cernés par la mer, les gendarmes offraient une pièce de vingt francs pour chaque enfant capturé. Alors, les braves gens se sont mis en chasse et ont traqué les fugitifs dans les villages, sur les plages, dans les grottes. Tous ont été capturés. Tous ? Non : aux premières lueurs de l'aube, un évadé manquait à l'appel.

Je me suis glissé dans sa peau et c'est son histoire que je raconte. Celle d'un enfant battu qui me ressemble. La métamorphose d'un fauve né sans amour, d'un enragé, obligé de desserrer les poings pour saisir les mains tendues".

Attention, la lecture de ce livre risque de faire de vous, également, un enragé.



Hervé RIGAUT

GÉRARD NOIRIEL

LE POURQUOI DU COMMENT

Mieux vivre grâce à l'Histoire



Le podcast
de France Culture
aux 10 millions d'écoutes

Michel LAFON France culture

Le Pourquoi du Comment ? (Mieux vivre grâce à l'histoire.)

De Gérard Noiriél.

Gérard Noiriél est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et président de l'association d'éducation populaires. Il a écrit Histoire populaire de la France (édition Agone, 2018). Il est spécialiste de l'immigration et de l'histoire de la classe ouvrière.

Il est venu aussi à l'invitation de l'IHS-CGT aux rendez-vous de l'Histoire de Blois lors d'une carte blanche.

Il fait des chroniques à la fin de l'émission de France Culture à 9h le matin pendant la semaine, le Cours de l'histoire, animé par Xavier Mauduit.

Vous pouvez écouter et ré-écouter cette émission et les chroniques. Par exemple : *Pourquoi les migrants ont-ils été accusés de propager l'invasion des punaises de lit ?*

Un livre est sorti de ces chroniques, je vous le conseille ainsi que d'écouter France-Culture à 9h le matin.

Martine Marie.